



# Circulaire de Rentrée

## Année 2026/2027



Chers parents,

1. La rentrée scolaire est fixée au **mardi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30**. Les portes de l'établissement ouvriront à 8h20. Une présentation orale de l'équipe et du projet d'année inaugurera le début d'année. Après que les enfants auront repris le chemin de leur classe, accompagnés de leur enseignant, les équipes APEL et OGEC offriront un café aux parents qui le souhaitent.
2. Pré-rentrée des enseignants : L'équipe enseignante sera en pré-rentrée le **vendredi 28 août 2026**.
3. Le jeudi 27 août, de 11h à 12h30 et de 16h00 à 17h30, les élèves de Grande Section pourront venir déposer leurs fournitures dans la classe.
4. Le jeudi 27 août, entre 16h et 17h30, les familles des élèves de Petite et Moyenne sections sont invitées à déposer leur couette ou leur couverture pour la sieste et les diverses fournitures demandées.
5. Pour cette rentrée, l'équipe pédagogique est inchangée.

|                         |                       |                                                        |
|-------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------|
| Enseignante             | Blandine LEROY        | Classe de Petite et Moyenne sections                   |
| Enseignante             | Rachel HALGAND        | Classe de Grande section et CP                         |
| ASEM                    | Camille FOUQUET       |                                                        |
| ASEM                    | Christelle DELHOMMEAU |                                                        |
| Enseignante             | Clémence DROGUEUX     | Classe de CE1 et CE2                                   |
| Enseignant              | Franck HALGAND        | Classe de CM1 et CM2                                   |
| Enseignant              | Amélie EVEN           | en classe le mardi                                     |
| Enseignante spécialisée | Françoise PERRETTE    | Aide aux élèves en difficulté chaque jeudi après-midi. |
| Chef d'établissement    | Franck HALGAND        | Déchargé de la classe le mardi                         |

6. Répartition des élèves par classe et par niveau à la rentrée (à la date du 01/07)

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| Classe de PS / MS         | 9 + 11 = <b>20 élèves</b>  |
| Classe de GS / CP         | 12 + 13 = <b>25 élèves</b> |
| Classe de CE1 / CE2       | 10 + 8 = <b>18 élèves</b>  |
| Classe de CM1 / CM2       | 13 + 7 = <b>20 élèves</b>  |
| Effectif total de l'école | <b>83 élèves</b>           |

## 7. Horaires de l'école

Pour les classes de Maternelle : 8h30 – 11h30 13h15 - 16h30

Pour les classes de Primaire : 8h30 – 11h45 13h30 – 16h30

Pour les familles ayant des enfants à la fois en maternelle et en primaire, ceux-ci pourront être remis à 11h45.

## 8. Horaires d'ouverture de l'école

L'accueil des élèves est possible entre 8h20 et 8h30 le matin et à partir de 13h05 le midi pour le midi et 13h20 pour les plus grands.

**Le respect de ces horaires est primordial pour que vos enfants fréquentent l'école en toute sécurité** (ne pas patienter trop longtemps devant le portail) **et pour que les classes travaillent dans les meilleures conditions** (ne pas déranger les élèves déjà au travail). Le respect de la politesse est aussi une marque de politesse.

## 9. Entrées et sorties de l'école

Elles se feront **uniquement** par le portail de la rue des Epis, côté Mairie.

## 10. Carte de sortie.

La carte de sortie permet aux élèves de quitter l'établissement sans accompagnateur. Elle est délivrée aux élèves sur demande des parents (cf fiche individuelle), à partir de la classe de CP. Si vous souhaitez permettre à votre enfant de sortir seul au cours de l'année, faites-en la demande écrite à l'adresse suivante :

ec.st-molf.st-francois@ec44.fr

## 11. Activités proposées par l'école

**La bibliothèque** : Chaque classe se rend régulièrement à la bibliothèque de Saint Molf.

A partir de la Grande Section, les élèves choisissent un livre et peuvent le rapporter à la maison pour le lire. En cas de perte ou de détérioration, le livre sera facturé aux familles.

Pour la classe de Madame Blandine Leroy, les livres choisis restent en classe pour être lus et feuilletés.

**La piscine** : Les élèves de la Grande Section au CM2 cette année bénéficieront de 8 séances d'apprentissage (4 par semaine) au cours de cette année.

- Pour les CE2, CM1 et CM2, les séances auront lieu du **28 septembre au 9 octobre 2026**, tous les jours.
- Pour les GS, CP et CE1, les séances auront lieu du **15 au 25 juin 2027**, au même rythme.

**La voile** : L'activité voile est réservée aux élèves des cours de CM1- CM2. 10 séances sont proposées et réparties sur 5 journées complètes. Cette activité se pratique à la base nautique du Toulru à Quimiac. Le planning de l'année ne nous a pas encore été communiqué.

**L'EPS** : Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 disposent d'un créneau à la salle des sports. Pour leur permettre une pratique dans les meilleures conditions, les enfants devront disposer d'une tenue et de chaussures adaptées. Les élèves des classes de PS-MS et GS-CP pratiquent l'EPS dans la salle de motricité ou sur le terrain de sport, à l'espace Roby Wolf l'hiver.

**Culture religieuse et catéchèse** : L'éveil à la foi et le partage des valeurs de l'Evangile se vivent au jour le jour au sein de l'école. Parallèlement, 1h par semaine est dédiée à l'éveil ou à la catéchèse. **Les séances auront lieu le jeudi de 9h à 10h.**

Des intervenants catéchistes, Mme BOURGET, Mme Marie LEGAL et Mme Clémence Drogueux enseignent la catéchèse au sein de l'école avec les parcours de notre paroisse ou de celui d'Herbignac.

Les familles qui souhaitent que leur enfant fasse de la catéchèse doivent faire la démarche d'inscrire leur enfant au début de l'année au Presbytère.

Tant pour l'Eveil que la Catéchèse, une participation de **12€/enfant** est demandée à chaque famille du CP au CM2 chaque année.

Si vous souhaitez le baptême (dans la 3<sup>e</sup> année de votre enfant, ou à partir de 7 ans) ou la communion ( en classe de CM2, dans la 3<sup>e</sup> année de catéchèse), je vous invite à vous tourner vers moi.

#### 12. Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

L'APC se déroule le mercredi matin entre 9h et 12h. Elle permet de travailler en petit groupe avec des élèves qui rencontrent des difficultés passagères dans une matière précise. L'enseignant(e) en fait la demande aux familles ; les familles sont ensuite invitées à donner leur consentement. Chaque semaine, l'enseignant(e) dispensant les APC change.

#### 13. Calendrier des vacances scolaires

| Vacances                 | Dates des vacances<br>(de ... après la classe à ... au matin) |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Rentrée des élèves       | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2026                          |
| Vacances de la Toussaint | Vendredi 16 octobre 2026<br>Lundi 2 novembre 2026             |
| Vacances de Noël         | Vendredi 18 décembre 2026<br>Lundi 4 janvier 2027             |
| Vacances d'Hiver         | Vendredi 19 février 2027<br>Lundi 8 mars 2027                 |
| Vacances de Pâques       | Vendredi 16 avril 2027<br>Lundi 3 mai 2027                    |
| Vacances d'Été           | Vendredi 2 juillet 2027                                       |

#### **Journée libérée**

Les élèves de l'école Saint François n'auront pas classe **le vendredi 7 mai 2027** (Pont de l'Ascension).

#### 14. Réunions de rentrée

Elles se tiendront à partir de la fin du mois de septembre. Chaque enseignant communiquera la date de sa réunion à la rentrée

#### 15. Restauration scolaire

Les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine municipale. Les enfants se rendent par le bus au restaurant scolaire. Avant, pendant et après leur repas, ils sont sous la responsabilité du personnel municipal. Les inscriptions se font en mairie. Suivant le quotient familial, le prix d'un repas varie de 3€70 à 5€06. (Les données chiffrées sont celles de 2025/2026)

#### 16. Service d'accueil périscolaire

Le matin, les enfants déposés à l'accueil sont conduits à l'école par le personnel municipal pour 8h20. Le soir, à partir de 16h40, les enfants sont pris en charge pour effectuer le trajet inverse. Les inscriptions se font en Mairie. Suivant le quotient familial, le prix d'une heure de garde varie de 1€20 à 3€50 Le coût du goûter est de 0€80. L'accueil périscolaire est facturé au ¼ d'heure. Tout ¼ d'heure entamé est facturé. En cas de retard après fermeture, tout ¼ d'heure entamé est facturé 5€25. (Les données chiffrées sont celles de 2025/2026)

#### 17. Tarifs de scolarité.

Cette année, pour suivre les recommandations des instances, l'OGEC a augmenté le coût de la scolarisation des élèves de 6%. Le montant annuel de cotisation est donc fixé cette année à **350 €**. Pour les familles ayant plusieurs enfants dans l'école, une dégressivité est calculée à partir du troisième enfant.

#### 18. Assurance scolaire et extra-scolaire.

L'école souscrit pour votre enfant un contrat d'assurance « Individuelle accident » qui le couvre en cas d'accident à l'école et en dehors. C'est l'organisme « Abeille assurances » qui assure cette protection pour l'école St François. Cette assurance est facturée aux familles dans le cas où elles n'auraient pas présenté l'attestation d'adhésion de leur enfant à la date du 10 septembre 2026.

Pour toute information : Cabinet Jean-Christophe CORBES & Nicolas ROUXEL 164 Route de Saint-Joseph - BP 92734 - 44327 NANTES Tél. : 02 40 16 07 07 E-mail : corbes-rouxel@abeille-assurances.com

#### 19. Décharge de direction

Je serai déchargé de ma classe le mardi. Durant toute l'année, je me tiendrai à la disposition des familles qui souhaitent me rencontrer (sur rendez-vous). Nous privilégierons les rendez-vous sur les jours du mardi.

#### 20. Communication

Pour communiquer avec l'école, vous pourrez utiliser le téléphone (02/40/62/58/95 ou **06/38/20/41/10**) ou le mail (« Educartable » ou [ec.st-molf.st-francois@ec44.fr](mailto:ec.st-molf.st-francois@ec44.fr)).

#### 21. Fermeture de l'école :

L'école sera fermée du 10 juillet au 17 août inclus.

Bel été à tous.

Bien cordialement

Franck HALGAND